



VILLE DE
MONTRÉAL

SERVICE DU PERSONNEL

DESCRIPTION QUALIFICATION
D'EMPLOI, DE FONCTION OU DE POSTE

MANUELS
FONCTIONNAIRES
CONTREMAÎTRES
AUTRES

titre	code	groupe de traitement
OUILLEUR		20

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant la réparation et la fabrication, au moyen de machines-outils, de pièces métalliques de précision et des instruments nécessaires à leur réalisation.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'ouilleur le reçoit sous forme de directives orales ou écrites et de plans, schémas, dessins. Cet employé, qui doit connaître le fonctionnement de toutes les machines-outils en usage, doit pouvoir exécuter, à un très haut degré de précision et conformément aux règles du métier, les diverses opérations que requièrent la fabrication ou la réparation de pièces de machinerie, d'équipement et d'outillage, et plus particulièrement la fabrication, la transformation et la réparation d'outils, gabarits et matrices nécessaires à la réalisation de ces travaux. Un employé de rang supérieur vérifie son travail et, lorsque nécessaire, utilise des instruments de précision à cet effet.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

1. Usine et affûte les outils nécessaires à l'exécution des travaux; rectifie les outils et les matrices ayant subi certaines déformations.
2. Usine, trempe, meule, polit les calibres et gabarits.
3. Règle, ajuste et opère les machines-outils.
4. Répare et fabrique les pièces métalliques nécessaires aux travaux généraux d'entretien du matériel de la Ville.
5. Effectue des calculs complexes nécessaires à la réalisation de pièces de grande précision.
6. Fabrique, monte, assemble, installe diverses pièces de machinerie.
7. Lit et interprète les plans, schémas, dessins, croquis.
8. Opère un choix minutieux de matériaux à employer: fer, acier, fonte, bronze, étain, cuivre, aluminium.

Le 8 août 1966
Revisé le 21 juin 1977
Revisé le 7 juin 1978

signature	jour	mois	année	signature
<i>U. B. P. L.</i>	14	11	78	<i>J. E. Carrière J. P. Proulx</i>



VILLE DE
MONTRÉAL

SERVICE DU PERSONNEL

DESCRIPTION QUALIFICATION
D'EMPLOI, DE FONCTION OU DE POSTE

MANUELS

FONCTIONNAIRES

CONTREMAÎTRES

AUTRES

titre	code	groupe de traitement
OUTILLEUR		

QUALITES REQUISES

Bonnes connaissances:

du français parlé et écrit;
des métaux et de leurs propriétés;
des mathématiques et des formules de graduation employées dans l'usinage des métaux.

Connaissance supérieure:

des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier.

Habilités:

à effectuer les travaux selon les règles du métier;
à lire des plans;
à utiliser l'outillage nécessaire au travail;
à exécuter du travail de haute précision.

Degré minimum d'instruction et d'expérience

Instruction:

Détenir un certificat d'études du niveau secondaire, pertinent à la fonction, d'une institution reconnue par le Ministère de l'Education

Expérience:

Quelque expérience en qualité d'outilleur dont une partie acquise dans l'exécution de travaux se rapportant à la fabrication et à la réparation d'outils, gabarits, calibres, matrices

ou

toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Le 8 août 1966

Revisé le 21 juin 1977

Revisé le 7 juin 1978

signature 	jour mois année 14 11 78	signature
---------------	-----------------------------	---------------